

Qu'est-ce que le PPMS ?

Un **Plan Particulier de Mise en Sûreté** est un plan de sécurité civile. Le lycée de l'Arc possède donc un PPMS. L'objectif est de mettre en place une organisation interne efficace et prévoyante afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'évènements graves (catastrophes naturelles, technologique, attentats). Il s'agit de mesures de protection et de confinement.

En cas d'urgence, le PPMS est activé. L'alerte est donnée par la Préfecture ou le Chef d'Établissement. Un signal de mise en confinement est adressé aux usagers du lycée, qui s'orientent vers les zones prédéfinies.

Suivant la situation, une cellule de crise est mise en place.

Pendant le confinement, le lycée est fermé au public (personne ne sort, personne n'entre, tous les usagers sont mis à l'abri). Les élèves peuvent être retenus, par mesure de sécurité, au-delà des heures de leur emploi du temps. L'ensemble de la communauté éducative apporte les premiers secours et attention aux élèves.

Une fois le risque passé, un signal indique le retour en classe.

Quel est votre rôle en tant que parent lors du déclenchement de l'alerte ?

Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités

N'allez pas chercher votre enfant au lycée. Vous iriez au-devant du danger (vos enfants sont pris en charge)

Ne téléphonez pas au lycée afin de ne pas encombrer les réseaux

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités.

Fréquence France bleue : 98.8 Mhz

Fréquence France Info : 105.2 Mhz

Fréquence France Inter : 87.6 Mhz